

Enquête Insee sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

L'Insee effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la 1^{ère} interrogation se fait par la visite d'un enquêteur Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou Internet. Leur participation, quelle que soit leur situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Procédure

Une enquêtrice de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés à **partir du mois de septembre 2025**. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses des enquêtés resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.